



## **Qu'est-ce qu'un Arbitre de Ligue**

Un arbitre est défini dans les Règles de Golf comme une personne désignée par le Comité pour résoudre les questions de fait et appliquer les Règles. Il doit intervenir sur toute infraction à une Règle qu'il remarque ou qui lui est signalée. Il doit faire appliquer le Règlement de l'épreuve et faire respecter la cadence de jeu.

- L'Arbitre de Ligue : il a vocation à arbitrer les épreuves de Ligue et les Grands Prix dans sa Ligue. Sa compétence s'exerce également sur les éliminatoires régionales d'épreuves fédérales. Il peut également intervenir en soutien d'Arbitres sur d'autres épreuves fédérales. Il doit être capable de maîtriser l'organisation de compétitions complexes telles que celles par équipes et avoir une bonne connaissance des Règles de Golf lui permettant de trouver rapidement la réponse aux cas simples et habituels survenant dans une compétition.

L'arbitre de Ligue peut ensuite passer l'examen d'arbitre fédéral pour arbitrer des compétitions fédérales.

Les candidats à la formation d'Arbitre de Ligue doivent en faire la demande en remplissant la fiche de candidature.

## **La formation**

La fédération française de golf a décidé d'adhérer au programme de formation du Royal & Ancient.

**Obtention du titre d'arbitre de Ligue** : ce titre est délivré par le Comité Directeur de la Ligue dans laquelle exerce le candidat au vu de :

- la note obtenue au contrôle théorique national,
- la note obtenue au contrôle pratique sur le terrain,
- la manière dont se comporte le candidat dans la Ligue (engagement, comportement au cours des épreuves, ...).

**Prochain examen** : décembre 2022

Le contrôle théorique a lieu le même jour dans toutes les Ligues, le contenu ainsi que les barèmes de correction sont fixés par le Comité des Règles. Le Comité des Règles communique à la Ligue la note obtenue par le candidat, ainsi que la meilleure, la moins bonne note et la moyenne nationale. Le contrôle pratique est organisé par les formateurs par des mises en situation sur le terrain.

Pendant les deux premières années suivant la première nomination, l'Arbitre de Ligue est stagiaire et mis en situation lors d'épreuves de Ligue au cours desquelles il est entouré de « superviseurs » désignés par les responsables de l'arbitrage au niveau de la Ligue.

Au bout de ces deux années, si son comportement est jugé satisfaisant, il est nommé Arbitre de Ligue sur décision du Comité Directeur de la ligue concernée, la période de stage pouvant exceptionnellement être prolongée d'une année. La période de deux années de stage peut être réduite

et la nomination au titre d'Arbitre de Ligue intervenir plus tôt si le Comité Directeur de la Ligue concernée le juge opportun. Lorsqu'il devient Arbitre de Ligue, le candidat est nommé arbitre de la Ligue où il exerce.

#### **Qui peut candidater :**

Toute personne :

- âgée de 70 ans au maximum l'année de l'examen
- possédant une licence ffgolf
- ayant suivi la « Rules Academy » ou « Académie des Règles », formation en ligne du R&A
- ayant accompagné du début à la fin à au moins une épreuve de ligue avant de passer l'examen.

Le candidat adressera sa candidature à Delphine LE MARREC, déléguée arbitrage dans la Ligue des Hauts de France (voir formulaire de candidature).

La Ligue peut refuser une candidature en raison du nombre de candidats déjà sélectionnés ou pour tout autre motif. La décision de la Ligue relève de la compétence collégiale des instances dirigeantes de la Ligue. La décision d'acceptation ou de refus sera notifiée dans les plus brefs délais au candidat.

#### **Formation :**

Pour pouvoir la suivre le candidat devra fournir l'attestation de la formation en ligne du R&A. Il assistera aux sessions de formation organisées par des arbitres formateurs à partir de septembre 2021 selon un calendrier qui sera précisé à chaque candidat avec des sessions théoriques en visioconférence et des sessions théoriques et pratiques sur des golfs.

Pour passer l'examen en décembre 2022, le candidat devra avoir accompagné une équipe d'arbitrage du début à la fin d'une épreuve entière au cours de la saison 2022.

Les documents support à la formation, à savoir livret des règles et Vademecum, seront fournis à chaque candidat.

Les premières sessions de formation auront lieu en fin de journée de 19 h 00 à 21 h 00 aux dates ci-dessous :

- Lundi 20 septembre
- Lundi 11 octobre
- Lundi 08 novembre

#### **Liens utiles :**

FFGolf – Site arbitrage : <https://arbitrage.ffgolf.org/cgi-bin/arbitrage/login.pl>

Royal & Ancient : <https://www.randa.org/>

Royal & Ancient – Règles : <https://origin-www.randa.org/fr-fr/rog/2019/pages/the-rules-of-golf>

Royal & Ancient – Rules Academy : <https://www.randa.org/fr-fr/rulesacademy>